

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2017/80

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-sept et le mardi 31 octobre à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 25 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ, et Mmes BERGES, CLAVIER, HELIP, BARRAQUE et MOULAT.

Présents suppléants : M. CAILLEAUX

M. AUSSANT donne procuration à M. CASAUBON
M. COUROUAU donne procuration à M. SANZ
Mme MOURTEROT donne procuration à Mme CLAVIER
M. COURTIE donne procuration à M. CASADEBAIG
Mme TOUTU donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : M. SARTHE

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS – CRÉATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (Communauté de communes de 10000 à 20000 habitants)



RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Il est proposé au Conseil communautaire la création d'un emploi fonctionnel de Directeur général des services à temps complet pour assurer les missions de direction, de coordination et d'animation de l'ensemble des services, ainsi que celles de pilotage stratégique et de sécurisation de la gestion de la collectivité.

Compte tenu des nouveaux enjeux qui s'imposent à la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, de l'environnement socio-économique et de la raréfaction des ressources financières, de l'environnement juridique et technique auquel est confrontée la collectivité et de l'exigence croissante de rigueur et de transparence sur les actions menées, il convient de faire évoluer les services de la collectivité en procédant à l'embauche d'un Directeur général des services.

Avec cette complexification croissante de l'environnement, de nouveaux modes de gestion ont émergé, marquant le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats : gestion des budgets par objectifs, gestion en mode projet, approche transversale, etc.

Idéalement, le postulant devra disposer d'une formation supérieure en droit public et privé, de connaissances économique, administrative et sociale, et justifier d'une expérience probante sur un poste à fort contenu managérial et organisationnel.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique A de la filière administrative ; cet emploi serait pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Un appel à candidatures va être lancé en vue de ce recrutement.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

(2 ABSTENTIONS : M. COUROUAU, M. SANZ)

DÉCIDE la création à compter du 1^{er} mars 2018 d'un emploi fonctionnel de Directeur général des services à temps complet qui sera pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice,

MODIFIE comme suit le tableau des emplois :

Emploi	Grades		Nombre d'emplois	Emplois pourvus	Temps de travail
Directeur général des services	Attaché Attaché principal Attaché hors classe		1		Temps complet



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

